

Cher(ère) Serviteur/Servante du Seigneur,

Recevez nos salutations !

Nous vous remercions d'avoir contacté le Bureau de la Fraternité Baptiste de Toute l'Afrique (AABF) et d'avoir souhaité en savoir plus sur le projet d'investissement B-TRANS de AABF.

AABF a pour but de mettre en réseau les Organes Baptistes sur le continent africain afin d'avoir un impact sur l'Afrique et au-delà pour Christ. Il est devenu opportun pour AABF et ses Organes Membres d'être financièrement stables. D'où la nécessité d'investir.

La société de transport AABF (B-TRANS) est un nouvel entrant dans l'industrie du transport.

B-TRANS (Compagnie de Transport Baptiste) est une entreprise établie par AABF en tant que projet missionnaire pour créer une entreprise autonome qui peut gérer et générer de l'argent pour les croyants de AABF, les institutions, les sociétés, les églises locales, les groupes d'églises locales, les organes membres et leurs auxiliaires, les organes sous régionaux et leurs auxiliaires ainsi que les auxiliaires continentaux de AABF (D-A). B-TRANS a pour but de promouvoir la stabilité financière et de faciliter le mouvement du personnel et de l'équipement de la mission au sein des nations membres de la Fraternité Baptiste de Toute l'Afrique.

B-TRANS aura son siège au Ghana. Les itinéraires couverts par la phase pilote comprennent Accra - Abidjan - Accra ; Accra - Lagos - Accra et Lagos - Abidjan. La vision de B-Trans en Afrique de l'Ouest couvre le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

OPPORTUNITE D'INVESTISSEMENT !

Les actions de B-TRANS sont disponibles pour D-A comme décrit ci-dessus. Compte tenu de la disponibilité limitée des actions, l'actionnariat requiert un investissement de **2 500 dollars US** par action. Chaque actionnaire doit remplir le formulaire indiquant le nombre d'actions qu'il souhaite acheter. La souscription d'actions doit être effectuée en multiples d'unités à 2 500 dollars chacune.

LA DIVIDENDE POUR LES ACTIONS

(Investissement de 2 500 USD = 500 USD de dividende annuel)

L'investissement dans B-TRANS garantit un retour sur investissement régulier à partir de l'année 1 et des retours croissants les années suivantes. Le retour sur investissement de l'année 1, qui se termine le 30 Avril 2026, est prévu à 20% de l'investissement tandis que le reste du profit est réinvesti dans l'acquisition de véhicules supplémentaires pour augmenter la flotte.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES UNIQUES POUR L'ACTIONNAIRE (FRAIS D'ENREGISTREMENT DE L'INVESTISSEMENT)

Toute personne désireuse d'acquérir des actions doit s'inscrire pour devenir un investisseur dans ce royaume régional d'investissement, qui a pour but de réaliser des bénéfices. Les catégories qualifiées sont indiquées ci-dessous, ainsi que les frais d'inscription correspondants :

- Organe Membre de AABF avec preuve du paiement de l'échéance annuelle de 2024
- Un groupe d'églises locales faisant partie d'un Organe Membre de AABF : 300 USD
- Une église locale d'un Organe Membre de AABF : 150 USD
- Ministère Baptiste, société, institution, école, entreprise (non Église ou groupe d'Églises) : 200 USD
- Croyant Baptiste, membre d'une église locale de AABF : 100 USD

NOTES

1. Tous les actionnaires intéressés doivent faire connaître leur décision avant le 30 Août 2024. En effet, une réunion se tiendra le 10 septembre 2024 pour attribuer les actions en fonction des demandes des actionnaires potentiels et, immédiatement après la première réunion, des fonds seront transférés sur le compte de AABF qui sera partagé lors de la réunion avec le Secrétariat général.
2. Une autre réunion pourrait être organisée pour les actionnaires potentiels s'il reste des actions disponibles.
3. Une fois que le nombre d'actions à acheter a été attribué, les actionnaires potentiels poursuivent le processus en effectuant le paiement sur le compte AABF.
4. Les actionnaires potentiels peuvent démissionner si le nombre d'actions qui leur a été attribué ne correspond pas à leurs attentes.
5. En cas de démission, vous devez écrire au bureau. En cas de retard de paiement, vous serez considéré comme démissionnaire d'office.

Veillez répondre si vous êtes intéressé(e) par l'investissement et la détention d'une part d'action de B-TRANS.

Merci de votre attention !

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.